

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 12

**Artikel:** Billet de l'instituteur [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1038913>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**XLVI<sup>e</sup> ANNÉE.**

**N<sup>o</sup> 12.**

**15 JUIN 1917.**

# Bulletin pédagogique

**Organe de la Société fribourgeoise d'éducation**

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

---

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** ; par la poste : **20 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.** Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg**.

*Le Bulletin pédagogique paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.*

---

**SOMMAIRE.** — Billet de l'instituteur. — Cours de langue française. — Chronique littéraire (suite et fin). — Caisse de retraite du corps enseignant. — Les yeux fermés (vers). — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique de Fribourg. — Avis.

---

## Billet de l'instituteur

Le temps est précieux, le temps, c'est de l'argent, le temps perdu ne se rattrape jamais. Ce sont là des aphorismes qu'un instituteur s'efforce de faire pénétrer dans la tête de chacun de ses élèves. Lui-même, dans son enseignement, combine ses leçons, multiplie son énergie, se démène, s'époumonne pour arriver à une utilisation de plus en plus féconde, de plus en plus intensive des heures consacrées à la classe. Entre deux procédés assurant les mêmes résultats, il donnera d'emblée la préférence à celui dont la mise en œuvre sera plus simple et plus rapide.

Ces réflexions me trottaient dans la cervelle — pauvre cervelle de primaire ! — tout en préparant ce matin, dans mon journal de classe, un devoir d'application sur la règle d'accord du verbe, règle capitale nécessitant de nombreux exercices d'entraînement. J'avais ouvert mon *Guide grammatical* et je passais en revue les exercices préconisés :

Nº 251. *Le maître écrit à la table noire 10 ou 12 phrases à des temps et à des personnes différentes. L'élève souligne le sujet et la terminaison.*

Les élèves devront copier les phrases (il s'agit d'un devoir à domicile), des explications seront nécessaires : 30 minutes de préparation.

Nº 252. *Trouver dans un chapitre étudié 8 verbes ayant un nom pour sujet, les mettre au pluriel et souligner les terminaisons. Ne relever qu'une proposition.*

J'évalue la durée de la préparation à 20 minutes. Les phrases choisies seront les plus variées, impossible de faire une correction collective de l'exercice, correction plus profitable cependant qu'une longue et patiente correction individuelle.

Nº 253. *L'élève trouve dans un texte 8 propositions ayant pour sujets un pronom personnel.*

Même préparation, mêmes difficultés.

Les exercices qui suivent ne sont plus à la portée des élèves du cours moyen.

Peu satisfait de mes recherches, je feuillette le *Cours de langue française*, de Vignier. Je m'arrête au chapitre consacré à la règle d'accord du verbe. Une jolie vignette attire mes regards. Si mes élèves possédaient ce manuel, quel plaisir ils éprouveraient à l'observer et à lire le charmant texte explicatif qui l'accompagne, un petit chef-d'œuvre de littérature enfantine, signé Louis Veuillot ! A la page suivante, ils apercevraient, bien en vedette, la règle étudiée qu'il faut mettre en application dans les exercices qui suivent. Ces exercices, choisis et mesurés avec un soin minutieux, ont le grand mérite d'être clairs. L'enfant voit dès l'abord ce qu'il doit faire, la simple désignation de la tâche suffit, les indications du livre le guideront. Son attention sera concentrée sur un objet bien précis, tous ses efforts seront tendus vers la même direction. Le résultat cherché sera plus sûrement atteint et cela sans palabre préparatoire et sans verbiage fatigant.

Que faudrait-il pour obtenir cette simplification de notre enseignement ? Lever tout bonnement l'interdit jeté sur un manuel dont les petits Fribourgeois seuls sont sevrés et tolérer l'introduction du *Cours de langue française* de Vignier.

La *méthode de concentration* serait sauvegardée, nous gagnerions un temps précieux, les leçons seraient plus intéressantes et mieux graduées, l'enseignement du vocabulaire se donnerait d'une façon plus rationnelle et plus systématique, et ce serait la fin du gâchis dans lequel nous nous débattons depuis que nos élèves n'ont d'autre grammaire que le maigre appendice caudal de leur livre de lecture<sup>1</sup>. X.



## Cours de langue française

PAR CHARLES VIGNIER

Ce manuel vient de sortir de presse. Il est d'une composition typographique irréprochable et constitue, à cet égard, le meilleur éloge des procédés perfectionnés en usage dans les ateliers de la librairie Payot, à Lausanne.

Nous l'avons parcouru avec d'autant plus d'intérêt qu'en notre qualité de membre de la Commission des livres de lecture des écoles fribourgeoises, nous avons été amené à étudier, d'une manière spéciale, cette question capitale des manuels et des moyens d'enseignement primaire.

Nous avons déjà exprimé en son temps, dans le *Bulletin pédagogique*, notre manière de voir touchant le programme et les qualités d'un bon livre de lecture primaire, aux divers points de vue du fond, de la forme et, surtout, de la grammaire et de l'orthographe françaises qui traversent, à l'heure qu'il est, une période de complète transformation.

Disons tout d'abord qu'il est fort regrettable que les auteurs de cette révolution dans l'enseignement primaire et populaire de la langue française aient bouleversé de fond en comble les anciens procédés trop déductifs et abstraits de cet enseignement, sans se préoccuper suffisamment de la valeur éducative et méthodologique des procédés nouveaux appelés à remplacer nos bons vieux manuels.

Nous sommes partisan convaincu de ces réformes, mais à une condition *sine qua non*. C'est qu'elles ne conduisent pas notre enseignement primaire à un gachis éducatif et méthodologique plus dangereux que les défauts reprochés

<sup>1</sup> Au sujet du manuel Vignier, l'auteur de ce *Billet de l'instituteur* émet un avis favorable, qui équivaut à une recommandation. M. l'ancien inspecteur Oberson n'est pas du même avis. Entre les deux jugements, le lecteur choisira ; voici l'article de M. Oberson.